

le Gonesse

TERRITOIRE



Internet à très haut débit grâce à la fibre optique

ÉDUCATION



La réforme des rythmes scolaires se met en place

ÉCONOMIE



Europa City: un architecte de renom international à Gonesse

ENVIRONNEMENT



La Ville a reçu sa première fleur au concours Villes Fleuries

DOSSIER



Gonesse signe son contrat Local de santé



JEUX SPORTIFS DE GONESSE

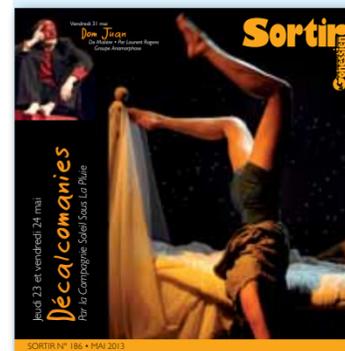
SAMEDI 25 MAI

À PARTIR DE 13H30
STADE EUGÈNE COGNEVAUT
RUE CLARET

JUDO
FOOTBALL
ESCRIME
GYMNASTIQUE
TENNIS
KARATÉ
RUGBY
GOLF
PÉTANQUE
VOLLEY-BALL
COURSE À PIED
TENNIS DE TABLE
TWIRLING
BÂTON SAUT EN LONGUEUR
MOTOCYCLISME
BASKET-BALL



DIRECTION DES SPORTS
Tél. : 01 34 45 10 68

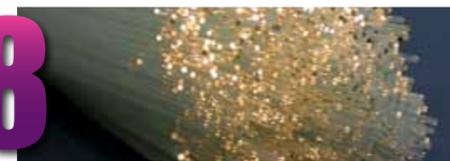


- Actualités p. 4 à 7
- Tribunes politiques p. 20
- Conseil municipal p. 21
- Bloc-notes p. 22



N° 186 • Mai 2013
Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.
Directeur de la publication: Jean-Pierre Blazy.
Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales: Cédric Sabouret.
Directeur de la communication: Nicolas Morère.
Rédaction et secrétariat de rédaction: Tiffany Assouline (Les Argonautes), Marie-France Baully, Chaouki Houamel. Maquette: Cécile Bancal.
Conseil éditorial et graphique: Alain Assouline (Les Argonautes). Photos: mairie de Gonesse.
Photogravure et imprimerie: RAS.
Administration: Service communication, Hôtel de ville, 66, rue de Paris, BP 10060 95503 Gonesse Cedex
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax: 01 34 45 11 22.
ISSN: 1257-0621.
Si vous ne recevez pas le Gonesseien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 34 45 11 25.

8



TERRITOIRE
Internet à très haut débit grâce à la fibre optique

ÉDUCATION
La réforme des rythmes scolaires se met en place



10

11



DOSSIER
Gonesse signe son contrat local de santé

PATRIMOINE
Les fouilles de l'église offrent de nouvelles découvertes sur le passé de la Ville



15

16



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Europa City : un architecte de renom international à Gonesse

ENVIRONNEMENT
La Ville a reçu sa première fleur au concours Villes Fleuries



18

19



VIE ASSOCIATIVE
L'association les Poètes de Gonesse transmet sa passion

citoyenneté

Gonesse célèbre le 68^e anniversaire du 8 mai 1945

L'armistice du 8 mai 1945 est un événement historique majeur en France et en Europe, marquant la fin de la seconde guerre mondiale suite à la capitulation de l'Allemagne nazie face aux Alliés. Gonesse célébrera le 68^e anniversaire de cet événement le mardi 8 mai. La cérémonie débutera à 10h par un rassemblement place du 8 mai 1945, et sera suivi d'un dépôt de gerbes. Le cortège se rendra ensuite au cimetière. Une réception dans la salle du Conseil Municipal rassemblera ensuite les participants.

Informations pratiques

Un car sera mis à disposition des Gonessiens à la Mairie à 9h45.

Agence civile
Tél.: 01 30 11 5057



citoyenneté

Commémoration de l'abolition de l'esclavage colonial le 23 mai

Le 27 avril 1848, l'esclavage était officiellement aboli dans les colonies françaises. Mais c'est le 23 mai que les associations regroupant les Français de l'hexagone commémorent le passé douloureux de leurs aïeux. Cette date rappelle, d'une part, celle de l'abolition de l'esclavage en 1848, et, d'autre part, celle de la marche silencieuse du 23 mai 1998 qui a contribué au débat national aboutissant au vote de la loi reconnaissant l'esclavage comme un crime contre l'humanité.

Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont en effet souffert et ont été atteints dans leur dignité au cours de l'histoire. C'est pour rendre hommage aux victimes de l'esclavage colonial que la Ville s'associe à l'AOMG chaque 23 mai à l'occasion d'une cérémonie de commémoration à leur mémoire. À 11h, suite au rassemblement sur le Parvis de la Commémoration de l'Abolition de l'Esclavage (devant le lycée René



Cassin), un dépôt de gerbes aura lieu, suivi d'un discours. La cérémonie sera clôturée par une réception au centre socioculturel Louis Aragon.

Contact

Agence civile
Tél.: 01 30 11 5057

citoyenneté

Le Mémorial itinérant des noms sera exposé à Gonesse du 13 au 17 mai

Le 27 avril 1848, un décret du gouvernement provisoire de la II^e République abolissait l'esclavage dans les colonies françaises. L'une des premières mesures prises à la suite de cette décision, fut d'attribuer des patronymes aux anciens esclaves qui n'avaient jusqu'alors, pour identité, qu'un prénom et un matricule.

Le "Mémorial itinérant des noms" donnés en 1848 dans les Colonies françaises donne lieu à une exposition organisée

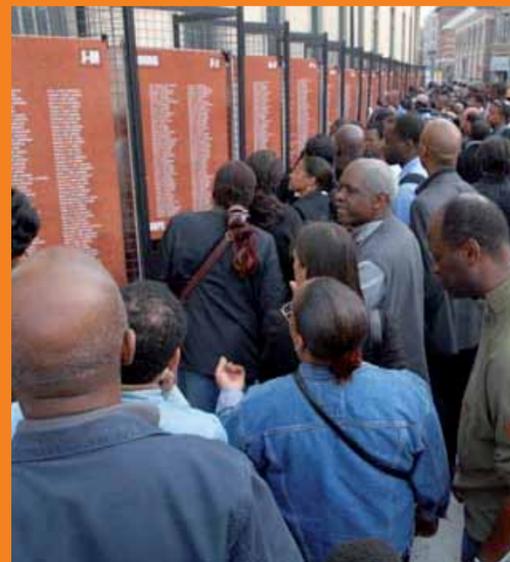
par l'Amicale d'Outre-Mer de Gonesse (AOMG), en partenariat avec le CM98 et le soutien de la municipalité. Vous pourrez la découvrir du 13 au 17 mai au centre socio-culturel Marc Sangnier, au centre socio-culturel Louis Aragon et au Pôle Jeunesse Solidarité. L'inauguration aura lieu le lundi 13 mai de 18h30 à 20h au Pôle Jeunesse Solidarité. Elle donnera lieu par la suite à deux rencontres :

– le jeudi 16 mai à partir de 14h au centre socio-culturel Mar Sangnier; exposé avec les Collégiens.

– le vendredi 17 mai à 18h30 au centre socio-culturel Louis Aragon: conférence sur l'histoire des noms des esclaves dans les colonies françaises avec atelier de généalogie qui permettra de partir à la recherche de ses aïeux.

Informations

Marie-Danielle Bonbois
Tél.: 06 69 69 86 72
E-mail: aomg@hotmail.fr



solidarité

« Un temps pour vous » : un nouveau rendez-vous du service d'aide à domicile

Si vous vous occupez d'un proche confronté à une perte d'autonomie, le service social de l'assurance-maladie, en partenariat avec les services d'aide à domicile du CCAS, vous invite à participer à un temps d'échange et de partage. En partenariat avec le service d'aide à domicile qui intervient auprès de l'un de vos proches, Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) organise « un temps pour vous », une nouvelle action pour échanger sur différents thèmes qui vous intéressent autour du mieux vivre à domicile, de vos droits et de vos loisirs. Trois rendez-vous ont été fixés auxquels vous pouvez vous rendre :

- à Goussainville les 15 et 29 mai et 12 juin, à la Résidence Ambroise Croizat 28 rue des Rossignols
- à Garges-les-Gonesse les 14 et 28 mai et 11 juin, au centre social Dulcie September place Nelson Mandela
- à Domont les 31 mai, 7 et 14 juin, à la salle des Cèdres 1 rue du Maréchal Joffre.

Informations

Si vous avez des questions sur ce projet et son déroulement pour votre organisation, vous pouvez contacter la Cramif.
Tél.: 01 34 38 80 88 ou 01 34 38 89 12.
Le CCAS peut mettre un moyen de transport à votre disposition pour vous rendre à cette rencontre.
Tél.: 01 30 11 55 20.

actualité

Participez aux prochaines assemblées de votre quartier

Les assemblées de quartiers sont des réunions publiques auxquelles tous les habitants des quartiers concernés sont invités afin de faire un point sur l'avancement des travaux en cours dans le quartier et d'aborder les sujets qui s'adressent à tous les habitants comme la sécurité, l'environnement, la circulation et le stationnement ou encore le renouvellement urbain, les transports et les grands projets. Ces réunions qui s'inscrivent pleinement dans la démarche de démocratie participative engagée par la Ville ont lieu deux fois par an. Les prochaines auront lieu :



- **Jeu**di 6 juin à 20h30 en salle du Conseil municipal pour le quartier du centre-ville
- **Vend**redi 7 juin à 20h30 au centre socio-culturel Louis Aragon pour le quartier de Saint-Blin – La Madeleine – Les Génévriers – le Vignois
- **Lun**di 10 juin à 20h30 à l'école Louise Michel pour le quartier des Maronniers.
- **Lun**di 17 juin à 20h30 au centre socio-culturel Marc Sangnier pour le quartier de la Fauconnière
- **ven**dredi 21 juin de 9h à 13h30 à Sarcelles pour des postes d'employé au drive. Lieu: Maison de quartier des vignes Blanches, avenue Anna de Noailles.
- **ven**dredi 28 juin de 9h à 13h30 à Louvres pour des postes d'employé au drive. Lieu: Centre inter-

emploi

Le nouveau centre commercial Aéroville recrute

Complexe de 84000 m² de commerces, services et de loisirs intégré à l'emprise de l'aéroport Roissy-CDG, le centre commercial aéroville comprendra 200 boutiques 25 restaurants, un cinéma multiplexe de 12 salles et un hypermarché Auchan avec Drive ainsi que de nombreux services et ouvrira avant la fin de l'année. Son ouverture génère la création d'environ 2600 emplois directs à terme et 1800 à l'ouverture prévue en octobre 2013. Parmi les besoins d'embauche déjà identifiés, l'enseigne Auchan a prévu le recrutement d'une centaine de nouveaux salariés: hôte de caisse (environ

25 personnes) – employé commercial polyvalent (environ 35 personnes) – employé au drive (environ 25 personnes) – autres profils: vendeur spécialisé, agent de sécurité, employé logistique, métiers de bouche, maintenance... (environ 15 personnes). Parmi les autres enseignes, la restauration va proposer 31 postes (restauration rapide et traditionnelle/vendeur, agent de restauration) et la vente 43 postes (prêt-à-porter, bijoux, optique, articles de sport, chaussures, high-tech/vendeur, manager, adjoint magasin, hôtesse de caisse, réserviste).

Plusieurs rencontres sont organisées depuis le mois d'avril pour organiser ces futurs recrutements. Pour celui d'Auchan, après une première date à Gonesse en avril, les prochaines dates auront lieu :

- **ven**dredi 24 mai de 9h à 13h30 à Goussainville pour des postes d'employé commercial polyvalent et hôte de caisse. Lieu: MJC, Avenue du 6 juin 1944.
- **lun**di 10 juin de 9h à 13h30 à Fosses pour des postes d'employé commercial polyvalent et d'hôte de caisse. Lieu: Espace Germinal, avenue du Mesnil.



- **ven**dredi 6 septembre de 9h à 13h30 à Sarcelles pour des postes d'employé commercial polyvalent et d'hôte de caisse. Lieu: Maison de quartier Watteau, route des Réfuz-nicks.
- **ven**dredi 6 septembre de 9h à 13h30 à Sarcelles pour des postes d'employé commercial polyvalent et d'hôte de caisse. Lieu: Maison de quartier Watteau, route des Réfuz-nicks.

démarches administratives

Pensez à faire renouveler vos passeports dès maintenant!

À l'approche des congés d'été, il est temps de vérifier la validité de son passeport ou de celui des enfants. Les délais d'établissement de ce titre de voyage peuvent s'allonger au mois de mai et au mois de juin pour atteindre 15 jours.

À Gonesse, le délai pour avoir un rendez-vous peut atteindre trois semaines ou un mois à cette époque de l'année. Le retrait du passeport, lui, se fait sans rendez-vous mais nécessite un second passage à la station de recueil pour la procédure de remise du titre (vérification des empreintes et activation de la puce).

Les demandeurs avisés ont leur passeport plus rapidement. Voici quelques conseils et rappels pour préparer vos dossiers en toute sérénité:

- N'attendez pas le dernier moment.
- La liste des pièces à fournir et un formulaire de demande

dématérialisé, à renseigner à l'avance et à imprimer, sont disponibles depuis les sites www.service-public.fr ou www.interieur.gouv.fr

- L'extrait d'acte de naissance et le justificatif de nationalité française ne sont pas nécessaires pour les demandeurs titulaires d'une carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de deux ans.

- Les enfants ont un passeport personnel quel que soit leur âge, aucun enfant ne voyage sans titre d'identité.

- Les photographies ne se font plus sur place depuis le 1^{er} janvier 2012. L'absence ou la non-conformité des photos empêchent la procédure de dépôt.

- Les timbres fiscaux s'achètent à la trésorerie ou dans les bureaux de tabac. Le défaut de timbre empêche la procédure de dépôt.

- Le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

- La présence du demandeur est obligatoire au dépôt du dossier et tout demandeur à partir de 6 ans doit être présent pour retirer son titre pour l'identification par ses empreintes digitales lors de la remise. Les mineurs sont accompagnés d'un parent.

Une demande tardive de passeport peut entraîner le report voire l'annulation du voyage. La possession du passeport est un préalable à l'organisation du voyage et non l'inverse. Aucun passeport temporaire (d'urgence) n'est établi pour un départ en vacances.

Renseignements

Accueil de la Direction de la Population
Tél.: 01 34 45 10 80

sport

Anne Schaefer a remporté le 5^e Open GDF Suez de Gonesse



Le Tennis Club de Gonesse a organisé pour la 5^e année consécutive, un tournoi international féminin du 16 au 24 mars 2013. Soutenu par la Fédération Française de Tennis (FFT) et homologué par la Fédération Internationale de Tennis (ITF) et Tennis Europe, ce tournoi doté à 10000 \$ de prix (environ 7600 €) attribue des points pour le classement international féminin WTA Tour. À ce titre, c'est une des premières étapes sur terre battue en vue des qualifications pour Roland Garros.

Avant d'atteindre le tableau final composé de 32 joueuses, 48 espoirs féminins se sont disputé leur sésame dans le tableau de qualification, provenant de toute l'Europe et au-delà puisque le tournoi a accueilli cette année des joueuses Chiliennes et Chinoises. La 5^e édition du tournoi a rendu son verdict au TC Gonesse, club hôte de l'événement: l'Allemande Anne Schaefer (tête de série n° 2, 235^e mondiale), remporte ce tournoi pour la deuxième fois, cette année face à la

Tchèque Katerina Vanikova, tête de série n° 4, 334^e mondiale sur le score de 6/1-2/1 après abandon pour cause de blessure à la hanche. En double, les deux finalistes du simple se sont retrouvées sur le court et s'inclinent face à Cindy Burger (Pays-Bas) et Daniela Seguel (Chili) sur le score très serré de 6/7-6/3-10/2. Audrey Hennebel, nouvelle présidente du club de Gonesse tient à remercier les services de la Ville, toute son équipe de ramasseurs de balles, les bénévoles ainsi que les arbitres et le juge-arbitre qui ont œuvré toute la semaine pour le bon déroulement du tournoi. À noter que cette année quelques Valdoisiennes y ont participé: les sœurs Victoire et Gloire Mfoumouangana (Sannois et Cormeilles), Lucie Lesecq (Ermont) et Shéna Bénamar (Sarcelles).

Contact

Tennis club de Gonesse
Chemin de l'églantier
95 500 Gonesse
Tél.: 01 34 53 87 81
E-mail: tcgonesse@orange.fr
Site: <http://www.tcgonesse.org/>

sport

Rendez-vous le 25 mai pour les 34^e Jeux Sportifs de Gonesse

Le samedi 25 mai de 13h30 à 18h se dérouleront les 34^e Jeux sportifs de Gonesse au Stade Eugène Cognevaut. Tous les enfants de 7 à 12 ans des écoles élémentaires sont invités à participer. Des ateliers animés par les membres des associations sportives

de Gonesse seront proposés: football, rugby, volley-ball, pétanque, tennis, golf, motocyclisme, karaté, judo, escrime, gymnastique, basket-ball, course à pied, saut en longueur, tennis de table, twirling bâton. Les bulletins d'inscription seront distribués dans toutes les écoles élémentaires

de Gonesse. Le jour de la manifestation, aucune inscription sur place ne sera possible. L'enfant est placé sous l'entière responsabilité de ses parents et l'entrée sera réglementée: la présence d'un adulte accompagnant l'enfant est obligatoire.



environnement

Du 1^{er} au 8 juin 2013 Grande collecte de Déchets Électriques et Électroniques

La collecte et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) est un véritable enjeu environnemental. En effet, le gisement total de DEEE représente pour la France environ 1,7 million de tonnes chaque année. L'objectif national pour 2014 est de collecter 10 kg par habitant.

À l'échelle du SIGIDURS, sur l'Est du Val d'Oise, nous en sommes à 1,9 kg par habitant en 2012. Un important effort de pédagogie et de sensibilisation est donc nécessaire pour que chacun apprenne à reconnaître les appareils concernés en identifiant le marquage « poubelle barrée », et les

rapporte ainsi en déchèterie ou en points de collecte. Il ne faut surtout pas les jeter à la poubelle et encore moins en pleine nature. De plus si vous achetez de nouveaux équipements, le vendeur doit vous reprendre votre ancien matériel gratuitement. C'est pourquoi le SIGIDURS participera pour la seconde



fois à la 3^e édition nationale de la Tournée des DÉEEglingués qui aura lieu du 1^{er} au 8 juin 2013. Du 1^{er} au 8 juin, tous les habitants sont donc invités à venir déposer leurs DEEE dans l'une des quatre déchèteries du territoire. Pour les récompenser de leur geste,

un sac DÉEEglingués leur sera offert. Et, nationale-ment, la collectivité qui aura enregistré le plus de dépôts de DEEE gagnera une représentation du spectacle « Les DÉEEglingués font leur cirque ». Découvrez le programme complet sur www.sigidurs.fr

enfance

Une fête des Gavroches autour du jeu le 29 mai

Le 29 mai prochain de 18h à 21h, le centre de loisirs des Gavroches invite tous ceux qui ont l'habitude de le fréquenter ainsi que la section primaire des Poulbots à venir partager leur fête de fin d'année. Le thème retenu est celui du jeu. Au programme: ateliers de jeux, structure gonflable, kits de sumo

pour adultes et enfants. Des ateliers d'animation seront organisés par les animateurs. Un spectacle et la projection d'un petit film réalisé avec les enfants du centre pendant l'année seront également proposés. Dans une ambiance conviviale, cette "garden-party" proposera hots-dogs et barbe à papa.



Contact

Tél.: 01 39 87 38 40

Internet à très haut débit grâce à la fibre optique

Le projet Debitex est né de la volonté conjointe des deux départements du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis de doter leur territoire d'une infrastructure de télécommunication très haut-débit de nouvelle génération. Destiné à couvrir l'ensemble des besoins des habitants et entreprises en matière de très haut-débit, le projet Debitex concerne aussi bien le raccordement en fibre optique des bâtiments publics et des zones d'activités, que la desserte de près de 90 000 logements d'ici 2018. À Gonesse, les premières entreprises y ont déjà accès.

Pour les logements équipés en fibre optique, le très haut-débit signifie l'arrivée de services plus nombreux, plus variés, plus rapides : utilisation possible de plusieurs téléviseurs HD, accès aux services de vidéo à la demande en haute définition, magnétoscopes numériques, échanges et partages des vidéos et photos personnelles dont le poids est toujours croissant, jeux en ligne, vidéosurveillance et applications domotiques... Le tout simultanément et sans saturation du réseau.

Pour les entreprises, il s'agit aussi d'un enjeu économique important. Les entreprises ont désormais autant besoin, pour être compétitives, du haut débit, qui permet de communiquer et commercer en quelques clics de souris avec le monde entier, que de voies de communication fiables, de zones d'activité bien équipées et de personnel qualifié.

C'est la raison pour laquelle est né le projet « Debitex » (pour "Débit Express"). Il s'agit d'une initiative publique de déploiement de la fibre optique dans 23 communes dont 10 sur le Val d'Oise, lancée par les Conseils généraux du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Son objectif est d'apporter le très haut débit par la fibre optique aux entreprises, zones d'activité et aux sites publics, ainsi qu'aux foyers présents sur ce territoire.

LA FIBRE OPTIQUE : UN SAUT TECHNOLOGIQUE

Les réseaux de téléphonie traditionnels, essentiellement en cuivre, ont porté le développement des télécommunications depuis près d'un siècle. Ils ont notamment permis depuis les années 1990, l'avènement du haut débit basé sur une technologie xDSL asymétrique, permettant, dans le meilleurs des cas, d'obtenir des débits de 15 à 20 mégabits par seconde, dès lors qu'on est pas trop éloigné de l'équipement émetteur du signal. Limités en débit, ces réseaux présentent l'inconvénient majeur d'être moins performants au fur et à mesure que l'on s'éloigne. Transportant de la lumière, les réseaux en fibre optiques ont vocation à terme à remplacer ce réseau téléphonique ancien. La fibre optique offre en effet l'énorme avantage d'être très peu sensible à l'atténuation du signal, et donc du débit, en fonction de la distance parcourue. Les technologies employées aujourd'hui permettent donc de délivrer des débits symétriques (téléchargement aussi rapidement en sens montant qu'en sens descendant) de 50 à 100 mégabits par seconde directement au sein des logements, et bien plus demain.



COPROPRIÉTAIRES : PENSEZ À DONNER L'AUTORISATION DE TRAVAUX.

Débitex prendra en charge le coût des travaux nécessaires pour déployer la fibre optique dans les immeubles en copropriété. Cependant, il est indispensable d'accorder l'autorisation pour le démarrage de ces travaux. Pour cela, les conseils syndicaux doivent se réunir et inscrire à l'ordre du jour le déploiement de la fibre pour autoriser Débitex à intervenir dans les immeubles.

CONTACT

Débitex Télécom
40-42 quai du point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 48 17 81 30

INFORMATIONS PRATIQUES

www.debitextelecom.fr/

← L'ensemble des équipements communaux et en particulier les écoles seront raccordés au réseau internet très haut débit.

« La fibre à la maison » : prochaine étape du déploiement

Après le déploiement de la fibre optique dans les zones d'activités économiques et jusqu'aux équipements publics, Débitex va démarrer le fibrage de toutes les rues pour raccorder les 9 894 logements de Gonesse.

Pour les immeubles, les bailleurs sociaux et les copropriétés devront pleinement se mobiliser car ils doivent donner leur accord pour la réalisation des travaux dans les bâtiments. Les bailleurs ont déjà été sollicités en ce sens. Concernant les copropriétés, Débitex et la Ville vont écrire aux syndicats pour leur demander d'inscrire à l'ordre du jour des conseils syndicaux l'autorisation pour permettre à Débitex de déployer la fibre dans les immeubles. Ces travaux sont à la charge de Débitex et n'ont pas de coût pour la copropriété.

Dès le fibrage des rues et des immeubles assuré, les fournisseurs d'accès Internet (Orange, Free, SFR, Alice Box, Darty Box, B-Box, Numericable), proposeront à leurs clients et aux particuliers des abonnements Internet à très haut débit.

Le projet a évolué positivement selon Cédric Sabouret, Conseiller Général du canton de Gonesse. « Alors que seules les zones d'activité économique et les services publics étaient concernés à l'origine, l'avenant signé par le Conseil général va permettre d'apporter le très haut débit par fibre optique au plus près des habitations. Entre 2015 pour les premiers raccordés et 2018, Debitex couvrira tout Gonesse. »

Activation à Gonesse du réseau dédié aux entreprises, zones d'activités, équipements publics

Depuis mars 2013, le réseau optique dédié aux zones d'activités, les entreprises et les sites publics est achevé. Il s'agit d'un réseau sécurisé permettant d'offrir un très haut débit garanti avec un haut niveau de service. La première entreprise valdoisienne

à y avoir eu accès est GL Events à Gonesse. Une vingtaine d'entreprises passe déjà par le réseau Debitex pour recevoir les offres de leur fournisseur d'accès. Cela permet à ces nouveaux usagers du très haut débit de faire des économies, notamment grâce à la téléphonie via Internet, mais cela permet surtout d'avoir accès à de nouvelles fonctionnalités. À Gonesse, les équipements publics sont également fibrés. Les services de la Ville vont pouvoir, par exemple, plus facilement recourir à de la gestion centralisée d'applications, les collègues de Gonesse déjà raccordés pourront bénéficier à plein du développement de l'e-éducation engagé par le Département, le cinéma Jacques Prévert pourra proposer des retransmissions de spectacles ou de concerts comme cela se fait dans quelques grandes salles parisiennes... L'offre culturelle sur la ville pourra être ainsi enrichie par les nouvelles possibilités du très haut débit.

La fibre optique permettra aux particuliers d'accéder à des services plus nombreux et plus rapides : accès à la vidéo à la demande en haute définition, magnétoscopes numériques, vidéosurveillance et applications domotiques...



La réforme des rythmes scolaires se met en place

La Ville a décidé la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Gonesse dès septembre 2013. Les modalités sont en cours de discussion avec les enseignants, les professionnels et les parents et vous seront annoncées en détail dans Le Gonessien de juin. Voici dès à présent un point d'étape sur les principales orientations.

La concertation a été amorcée lors des « Assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires » qui se sont tenues en février dernier et qui ont réuni près de 300 personnes. Elle se poursuit avec les nombreuses rencontres entre les élus, les enseignants et l'ensemble des intervenants en milieu scolaire.

Françoise Hennebelle, maire-adjointe déléguée à l'Éducation scolaire précise que : « Le partenariat entre la Ville et l'Éducation nationale, déjà développé à travers le Projet éducatif local s'en trouve renforcé. Ensemble, nous réfléchissons pour organiser la nouvelle semaine scolaire et les différents temps de la journée scolaire : les heures d'enseignements, les temps d'activités périscolaires et les aides pédagogiques complémentaires. Avec la même priorité : tenir compte du rythme de l'enfant, qui est au cœur de cette réforme. »

Une mise en œuvre progressive de la réforme

Lors des assises, la majorité des participants y étant favorable, la demi-journée supplémentaire a été fixée le mercredi matin. La Ville a décidé de mettre en œuvre la réforme de manière progressive : les activités périscolaires se dérouleront deux jours par semaine. Ce n'est qu'en septembre 2014 que la réforme s'appliquera à l'ensemble des jours de la semaine.

La qualité des activités au cœur de la réforme

La Ville a un objectif : assurer des activités culturelles et sportives de qualité. Pour le sport, elle s'appuiera sur les éducateurs sportifs municipaux

ainsi que sur les clubs sportifs qui ont accepté de s'engager. Pour la culture, la Ville peut compter sur ses intervenants artistiques (musique, théâtre et art plastique), sur les intervenants extérieurs avec qui elle travaille déjà (associations, compagnies de théâtre...) et de nouveaux qu'elle va solliciter. Les élèves pourront aussi profiter du cinéma Jacques Prévert, de la médiathèque et de la salle d'exposition de Coulanges ou encore des spectacles enfance à la salle Jacques Brel.

Une réforme sans hausse d'impôts

Les accueils pré-scolaires (le matin avant la classe) et post-scolaires (le soir après la classe, ou après les activités périscolaires) seront maintenus. Le service de restauration fonctionnera le mercredi.

La réforme des rythmes scolaires se fera sans augmentation des impôts locaux. Le Conseil municipal a voté en mars dernier le maintien des taux communaux d'imposition en 2013. La Ville bénéficiera d'une aide financière de l'État.

Le Gonessien de juin reviendra sur les modalités de mise en œuvre de façon plus précise. Une communication spécifique sera faite en direction des parents et la Ville restera à disposition pour répondre à vos questions.



Près de 300 personnes ont participé le 23 février 2013 aux assises locales de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires, salle Jacques Brel.



SANTÉ

Gonesse signe son contrat Local de santé

Gonesse signe son contrat local de santé

Depuis 2004, la Ville s'est engagée en matière de santé par la création de l'Atelier Santé Ville qui a été le premier du Val d'Oise. Cette démarche vise à répondre aux problèmes spécifiques de santé rencontrés par les habitants. Gonesse s'est investie dans une dynamique de santé publique avec l'objectif de réduire les inégalités de santé. La signature d'un Contrat Local de Santé permettra de poursuivre cette dynamique et visera des besoins non couverts. Il engage la Ville, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'État pour six ans.

La Ville signera en juin avec l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture du Val d'Oise un Contrat Local de Santé. Ce contrat rappelle l'ensemble des actions menées par la Ville en matière de santé. Un indicateur synthétise en effet l'enjeu que représente à Gonesse la réduction des inégalités dans l'accès aux soins : l'Indicateur de Développement Humain est à Gonesse de 0,38. Cet indice basé sur des données relatives au revenu, à la santé et à l'éducation est proche de celui des autres communes de l'Est du Val d'Oise mais se trouve

nettement inférieur à la moyenne départementale (0,53) et régionale (0,57).

Depuis près de neuf ans, Gonesse s'est doté d'un « Atelier Santé Ville » qui au quotidien agit au service de la santé des habitants. Ses missions : conduire des actions de prévention et de promotion de la santé, soutenir les acteurs locaux souhaitant s'engager dans une démarche de promotion de la santé et œuvrer à l'amélioration de l'offre de soin et d'accès au système de santé, en favorisant les

démarches participatives. Il permet d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux autour des enjeux de santé qui rejoignent souvent d'autres problématiques d'ordre social, éducatif, économique...

L'Atelier Santé Ville s'adresse à l'ensemble des Gonessiens mais concentre ses actions sur trois publics cibles : les jeunes, les personnes en situation de précarité et les personnes en situation de vulnérabilité liées au vieillissement.

L'observation et l'analyse de la santé des habitants

Un diagnostic local de santé a permis en 2008 d'élaborer la programmation de l'Atelier Santé Ville. Cinq axes d'intervention ont ainsi été identifiés et sont déclinés sur la commune visant la santé des enfants, la santé des populations vulnérables, la prévention des problématiques liées au vieillissement, l'accès aux droits et aux soins et enfin l'amélioration de l'offre de soins, notamment sur les quartiers prioritaires.

La prévention et la promotion de la santé

Ce volet se décline en cinq thématiques :

• Prévention bucco-dentaire

Le dispositif M'T dents est pris en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie. Tous les enfants et adolescents de 6, 9, 12, 15 et 18 ans peuvent bénéficier d'un examen bucco-dentaire et du suivi des soins chez le chirurgien dentiste de leur choix, sans avance de frais, sur présentation d'un courrier envoyé par la CPAM. L'Atelier Santé Ville assure l'accompagnement du dispositif par des séances de prévention bucco-dentaire pour les enfants de 6 ans, et un suivi de consultation tout au long de l'année scolaire.

• Éducation nutritionnelle et promotion de l'activité physique

L'Atelier Santé Ville développe un programme d'actions avec des petits-déjeuners parents/enfants pour apprendre à bien s'alimenter ; un travail avec les étudiants de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Gonesse qui interviennent en milieu scolaire sur les habitudes alimentaires et la prévention en matière de nutrition ; la participation aux Quartiers d'été au travers d'ateliers (en 2012 travail de sensibilisation au goût, notamment sur les variétés de pomme); organisation des « Parcours du cœur » avec les scolaires et en partenariat avec la Fédération française de cardiologie.

• Promotion des dépistages organisés du cancer du sein, colorectal et de l'utérus

Gonesse a pu bénéficier d'une étude approfondie du taux de dépistage organisé du cancer du sein, par quartier, par le biais d'une étude conduite en partenariat avec la faculté de Nanterre. Par ailleurs, des séances d'information sont organisées tout au long de l'année (lors du Forum santé, « Octobre rose »...)

LA MAISON DES ADOLESCENTS

La Maison des Adolescents avait ouvert ses portes en septembre 2010. Dès sa première année de fonctionnement, elle avait accueilli 1500 jeunes. Cependant, en raison de difficultés de financement, elle avait dû fermer provisoirement. Grâce à une forme juridique nouvelle – elle est gérée directement par le Centre hospitalier – elle a pu rouvrir au public le 15 avril dernier. Son financement est assuré par le budget de la Sécurité sociale et une subvention du Conseil général. Élus du territoire et acteurs professionnels seront associés à sa gouvernance. L'équipe de la Maison des adolescents est constituée d'un psychologue, d'une infirmière, d'une éducatrice, d'une secrétaire, ainsi que d'un médecin et d'un cadre supérieur de santé. Ces professionnels sont là pour répondre aux interrogations et aux difficultés de nature sociale, familiale, éducative, de santé ou psychologique des 12-21 ans. Ceux-ci peuvent venir sans rendez-vous, gratuitement et de manière anonyme les lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, les mardi et mercredi de 14h à 18h, dans les locaux installés au 1^{er} étage du Pôle Jeunesse Solidarité, 1 avenue Pierre Salvi. Au travers d'entretiens individuels, les situations pourront être évaluées et l'équipe pourra orienter vers les structures les plus adaptées aux besoins exprimés et/ou identifiés. La structure ne propose pas de soins. À l'accompagnement individuel social, éducatif, psychologique et/ou médical s'ajouteront au fil du temps des ateliers thématiques en fonction des besoins exprimés par les jeunes ou identifiés

CONTACT

Maison des Adolescents
1^{er} étage
du Pôle Jeunesse Solidarité
1, avenue Pierre Salvi
95500 Gonesse
Tél. : 01 34 45 60 01

L'atelier Santé-Ville organise des ateliers santé tout au long de l'année et notamment pendant les quartiers d'été. Un atelier d'éducation nutritionnelle intergénérationnelle autour du goûter a ainsi été organisé à la maison intergénérationnelle Daniel Dabit au cours de l'été 2012.



• Prévention des problématiques liées au vieillissement

Une commission santé comprenant des élus et des seniors se rassemble régulièrement pour initier des projets comme le Forum santé en partenariat avec le CCAS. Concernant le maintien à domicile de nouvelles initiatives voient le jour comme l'action « un temps pour vous » organisé avec la CRAMIF (cf. Actualités). D'autres initiatives se développent comme une série d'ateliers « mémoire et équilibre ».

• Prévention des conduites à risques et santé psychosociale

La création de la Maison des adolescents de l'Est du Val d'Oise dans les locaux du Pôle jeunesse solidarité a permis de proposer aux adolescents un lieu d'écoute et d'orientation pour répondre à leur mal-être, à des troubles de santé, y compris de santé mentale, à des difficultés sociales, à des interrogations sur la sexualité ou encore par exemple à des problèmes familiaux (voir encadré).

Un travail est également conduit autour de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, dans l'objectif

de favoriser les échanges entre jeunes et professionnels de santé. Un travail est aussi mené pour lutter contre les préjugés et les tabous liés aux maladies mentales.

L'offre de soins et le développement de réseaux de santé

Si le lieu principal de santé reste l'Hôpital, la ville compte un certain nombre de professionnels de santé en exercice libéral et veille au maintien de cette offre de soin :

- 15 généralistes
- 11 infirmiers
- 18 spécialistes

– 6 chirurgiens-dentistes
La Ville dispose également d'une infirmière municipale.

Les projections à cinq et dix ans montrent une diminution importante de l'offre de soins libérale sur la ville avec trois médecins généralistes exerçant encore dans dix ans. L'enjeu réside dans le renouvellement de cette profession avant les départs en retraite des généralistes exerçant à Gonesse. C'est pour attirer de nouveaux professionnels de santé que la Ville a favorisé la transformation de l'ancienne Trésorerie, dans le centre ancien, en locaux médicaux et paramédicaux.

PROJET DE CABINET MÉDICAL DE LA RUE DE PARIS

Afin de favoriser l'installation des professionnels de santé dans la ville, l'ouverture de deux cabinets médicaux est prévue dans l'immeuble de l'ancienne Trésorerie. Un local de 77m² et un autre de 98m² sont proposés à la location. Ils s'adressent de préférence à un groupement de professions médicales ou paramédicales exprimés par les jeunes ou identifiés par les professionnels.



L'accès aux soins et aux droits

L'Atelier Santé Ville organise régulièrement des séances de vaccinations gratuites pour les habitants sans médecin traitant, qui se déroulent au CCAS et dans les centres socio-culturels. Des bilans de santé sont également proposés. Parmi les projets en cours de réalisation, on peut noter la création d'une lettre d'information sur les ressources de la ville en matière de santé, rédigée par les jeunes Gonessiens.

L'Atelier Santé Ville favorise aussi le développement du Réseau ville/hôpital. Un de ses objectifs est de faire en sorte que l'hôpital s'ouvre sur la ville. Grâce à ce réseau, plusieurs praticiens sont devenus des piliers des

L'ACTION DE L'ATELIER SANTÉ VILLE EN CHIFFRES (2012)

Santé en milieu scolaire

Accompagnement programme M'T dents :

- 471 enfants de cours préparatoires et environ 150 enfants de grande section maternelle ont bénéficié de 2 ateliers sur l'hygiène bucco-dentaire,
- 343 familles contactées individuellement.
- 24% des enfants du quartier de la Fauconnière ont réalisé l'examen bucco-dentaire et le suivi des soins,
- 44% des enfants des Marronniers et 45% des enfants du centre-ville et de Saint-Blin.

Santé des jeunes hors milieu scolaire

Cf. légende photo/Quartiers d'été + Proposition bilans de santé aux jeunes

Éducation nutritionnelle

- 500 enfants ont participé à un cycle d'éducation nutritionnelle (2 ateliers en partenariat avec l'IFSI)
- 180 enfants de cours moyen ont participé au Parcours du cœur 2012

Prévention des conduites à risques, éducation sexuelle et affective

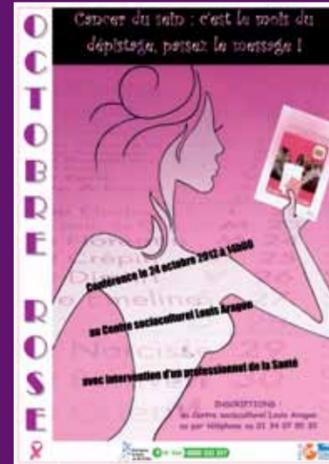
- 6 séances pédagogiques vie affective et sexuelle auprès des jeunes
- Environ 400 participants à la journée Sexualité risques et plaisirs (en partenariat avec la DASQ), dont 4 classes de 4^e et 3^e, 3 classes du lycée, et 17 jeunes de l'Institut d'Éducation Motrice Fockenbergh

Santé des seniors

- Forum santé : 143 participants, 11 habitants organisateurs
- Veille sanitaire : environ 260 personnes recensées
- 12 Ateliers d'équilibre auprès des seniors

L'Atelier Santé Ville participe aux Quartiers d'été au travers d'ateliers. En 2012 quatre ateliers ont été proposés autour d'un travail de sensibilisation au goût, notamment sur les variétés de pomme, touchant au total 164 personnes, dont 25 seniors, 113 enfants et 26 adultes.

actions pédagogiques engagées avec la population. « Ces actions ne sont possibles que grâce au concours d'un Directeur d'hôpital ouvert, des praticiens impliqués, et une relation de longue durée, rappelle Marc Anicet, Maire-adjoint délégué à la Solidarité, à la Santé et aux Personnes handicapées.



Concernant la santé des femmes, l'Atelier Santé Ville organise des actions de promotion du dépistage du cancer du sein. En 2012, dans le cadre de la participation à la campagne nationale octobre rose, 300 plaquettes ont été distribuées et trois actions de sensibilisation mises en place.



Par ailleurs, l'Atelier santé ville s'inscrit dans la politique de la ville et dans le projet régional de santé, qui lui permet de bénéficier de subventions. Le Contrat Local de Santé permettra de développer et de pérenniser l'ensemble des actions menées par la Ville au service de la santé des Gonessiens. »

Les fouilles de l'église offrent de nouvelles découvertes sur le passé de la Ville

Préalablement à la réalisation des travaux de chauffage et d'électricité prévus à l'église Saint-Pierre – Saint-Paul, des fouilles archéologiques sont en cours de réalisation par l'Institut national de recherches archéologiques préventives. Le Gonessien en profite pour partager avec vous les découvertes réalisées à cette occasion.

Les découvertes de la première phase des fouilles réalisées en 2011 ont permis de mettre en évidence une occupation funéraire du site remontant à l'époque mérovingienne (V^e-VII^e siècle). La majorité des inhumations date du XIII^e siècle. Plusieurs sépultures comportent des céramiques de type flammulée, appelées ainsi en raison des dessins de peinture rouge en forme de flammes (fabriquées du Haut moyen-âge au XVI^e siècle, essentiellement en Île-de-France).

La deuxième phase des fouilles a mis à jour des éléments plus récents. Comme nous l'explique Nathalie Karst, archéologue responsable d'opération à l'Inrap : « Les gravures funéraires, que nous avons trouvées dans un des sols de plâtre, datent de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. La date de 1767 a été retrouvée sur l'une d'elles. Pour l'heure, les squelettes fouillés sont d'époque récente (fin XVIII^e siècle). »

Des tissus exceptionnels

Fait exceptionnel : la découverte de tissus médiévaux faits de soie et de fil d'argent doré avec différents motifs. Ces fragments de tissus retrouvés dans l'une des six sépultures médiévales identifiées dans l'église présentent un caractère exceptionnel par leur rareté et leur qualité. Ils sont reconnus comme ayant été fabriqués au XII^e ou au XIII^e siècle à l'aide de fil de soie d'origine chinoise. Ils sont ornés de motifs géométriques et animaliers. Les exemples déjà connus de ces tissus proviennent d'ateliers situés en Espagne ou dans les Cévennes. À ce jour, moins de dix exemplaires de ce type de tissus ont été identifiés en France. Tous les fragments étudiés ont révélé la présence de fils d'or ou d'argent doré, habituellement présents sur les vêtements d'ecclésiastiques de rang élevé.

Une découverte par une élève de CE2

Le chantier en cours est visité par les élèves bénéficiant du programme "archéologie et patrimoine" organisé par le service Archives et Patrimoine dans les écoles de la ville. Fin février, une classe de CE2 de l'école Adrien Théry a pu ainsi visiter l'église.

À cette occasion, Amandine, une des élèves de cette même classe, a ramené une pierre découverte dans le mur de clôture de son jardin, qui se situe derrière le presbytère de l'ancienne église Saint-Nicolas. Après enquête et observation, il s'agit d'un fragment de pierre tombale du XIII^e siècle faisant partie de la nécropole de l'ancienne église Saint-Nicolas. Les parents de l'élève, M. et M^{me} Claret, ont fait don à la Ville de cette pierre qui à l'heure actuelle est la seule preuve archéologique d'un édifice de cette époque à cet endroit.



Ce galon de tapisserie de 1,1 cm de largeur avec 25 fils de chaîne est exceptionnel par la finesse de sa tapisserie. Il représente des bustes humains très précisément dessinés et des fleurs de lys. Il était cousu sur un taffetas de soie.



- 1 Fragment de pierre tombale du XIII^e siècle découverte par une élève de CE2.
- 2 Céramique découverte dans une sépulture datant du XIII^e ou XIV^e siècle.



Europa City: un architecte de renom international à Gonesse

Avec la confirmation de la réalisation de la gare du métro automatique à Gonesse en 2025, le projet Europa City, porté par le groupe Auchan, a été confirmé. L'architecte de renom international Bjarke Ingels a été désigné pour concevoir ce projet unique en Europe alliant commerces, loisirs et culture.

Notre ville possède un important potentiel de développement économique et de création d'emplois grâce à sa localisation stratégique à proximité de Roissy, du Bourget et de Paris ainsi que grâce à la création de nombreuses infrastructures comme la gare de métro automatique, la liaison ferroviaire entre le RER B et le RER D et le bus à haut niveau de service. Sur environ 250 ha, le futur quartier du Triangle de Gonesse, autour de la future gare, accueillera de nombreuses entreprises, centres de formation...

Un projet unique

C'est dans ce futur quartier que le groupe Auchan prévoit de réaliser un projet unique en Europe: Europa City, un équipement à vocation commerciale, de loisirs et culturelle. Avec environ 700 000 m² de surface, 30 millions de visiteurs par an et un coût de 1,7 milliard d'euros, il s'agit de l'un des plus importants investissements privés en France dans les années à venir.

Ce projet apportera un très fort dynamisme économique à Gonesse et à l'Est du Val d'Oise, fera évoluer l'image de notre ville et renforcera ses ressources fiscales. Pour les Gonessiens, ce sera l'opportunité de bénéficier de la création de 11 500 emplois directs.

Europa City ne sera ni un centre commercial où « faire ses courses » puisqu'il n'y aura pas de supermarché alimentaire, ni un parc



Bjarke Ingels, fondateur de l'agence BIG (Bjarke Ingels Group) a participé au 6^e comité de pilotage d'Europa City qui a eu lieu le 12 avril à Gonesse.

À gauche :

- 1 BIG a réalisé le complexe 8 House (8-Tallet) à Copenhague qui propose sur 61 000 m² en forme de 8, des logements, des bureaux et des boutiques.
- 2 BIG associé au cabinet parisien OFF a réalisé le nouveau centre de recherche de l'université Pierre et Marie Curie, "Paris PARC" à Jussieu.

Le projet de l'équipe BIG propose des jardins-terrasses sur les toits ouverts au public.



d'attraction car il n'y aura pas de ticket d'entrée. Il sera possible dans une même journée d'aller voir une exposition d'art, de déjeuner dans un restaurant spécialisé, de faire du shopping, de se détendre dans un parc aquatique et de voir un concert pendant la soirée.

« Pour apporter une valeur ajoutée au territoire, Europa City devra aussi être un véritable lieu de culture, explique Jean-Pierre Blazy, député-maire de Gonesse. En plus des salles de spectacle et de cirque déjà programmées, nous travaillons à l'installation d'une grande institution culturelle comme, par exemple, une antenne d'un grand musée parisien ».

d'urbanisme auprès de quatre équipes. Les quatre projets ont été présentés lors d'une exposition au pôle culturel de Coulanges entre décembre 2012 et début février 2013. C'est finalement Bjarke Ingels Group (BIG) qui a été retenu pour le projet en raison de la qualité de l'insertion dans son futur environnement, de la générosité des espaces publics, de sa fonctionnalité, de la préservation des vues sur Paris et de la notoriété internationale de l'équipe. Élément essentiel du projet: les toits seront accessibles au public et permettront aux visiteurs d'avoir une vue panoramique et nouvelle sur le territoire environnement.

Un projet confirmé

Pour accueillir environ 30 millions de visiteurs par an, le projet Europa City nécessite de manière impérative une gare du métro automatique Grand Paris Express. Grâce à l'annonce par le Premier ministre de la réalisation de la gare de Gonesse en 2025, le groupe Auchan a confirmé le projet qui pourra ouvrir ses portes dès la mise en service de la gare. D'ici là, un travail d'études et de conception important doit être mené avant de démarrer les travaux.

Bjarke Ingels, architecte du projet

Le groupe Auchan avait lancé un concours d'architecture et

Reposant sur le principe d'une alliance entre ville dense et paysage ouvert, le projet de BIG superpose le tracé du tissu urbain parisien avec la trame agricole du territoire. Les programmes s'organisent le long d'un boulevard piéton, accessible aux modes de transport doux, qui s'enroule autour d'une place traitée sous forme de parc. « Le long de ce boulevard circulaire, d'une longueur d'environ 2 km, nous voulons créer une combinaison d'impressions urbaines différentes, souligne Bjarke Ingels, architecte-fondateur de BIG. La hauteur du toit, végétalisé, variera en fonction des programmes situés en dessous, formant un paysage de vallées et de crêtes. Il y aura des rues à ciel ouvert ou inspirées des passages couverts parisiens », ajoute-t-il.

Une renommée internationale

Bjarke Ingels, Danois de 39 ans ayant fondé son agence en 2005, figure parmi les plus grands architectes dans le monde. Bjarke Ingels Group possède des bureaux à Copenhague, New York. L'Institut Américain des Architectes lui a remis en 2012 son Prix d'honneur pour le projet « 8-House » (projet illustré n°1) ainsi qu'un prix en 2013 pour le projet « Superkilen » à Copenhague. Le Wall Street Journal lui a décerné le prix d'« Architecte innovant de l'année 2011 ». Parmi de nombreux autres prix, il a obtenu en 2004 le Lion d'or à la Biennale d'architecture de Venise. Bjarke Ingels a enseigné dans les universités de Harvard, Yale, ou encore Columbia aux États-Unis.

Il vient de remporter le concours pour le réaménagement du Smithsonian à Washington, le plus grand complexe au monde de musées et de centres de recherche, ainsi que le concours pour la réalisation d'un nouveau bâtiment pour l'université de Jussieu à Paris (projet illustré n°2). Il a également réalisé le pavillon du Danemark pour l'exposition universelle de Shanghai en 2010 et a conçu à Bordeaux la future Maison de l'Économie Créative et de la Culture en Aquitaine.

La Ville a reçu sa première fleur au concours Villes Fleuries

Comme chaque année, l'arrivée du printemps marque le retour du fleurissement à Gonesse. Fait marquant en 2013 : la Ville s'est vue attribuer sa première fleur dans le cadre du concours régional des villes et villages fleuris. Après cette première étape, la Ville espère obtenir bientôt de nouvelles fleurs.

L'attribution du label Ville fleurie s'effectue selon une charte précise fondée sur trois séries de critères: le patrimoine paysager et végétal, le développement durable et le cadre de vie, ainsi que l'animation et la valorisation touristique. Le classement régional comprend une échelle d'une à quatre fleurs qui sont décernées une à la fois tous les trois ans après une visite du jury.

Un engagement de tous les instants pour la Ville

Le concours régional des villes et villages fleuris est en grande partie basé sur la qualité des massifs de fleurs annuelles qui sont plantées au mois de mai. À Gonesse, quelques 93 000 fleurs sont nécessaires pour fleurir l'ensemble des quartiers de la ville, obtenues à des prix très compétitifs et dont une partie est produite par la serre.

Pendant la période de plantation, l'ensemble du service des espaces verts est mobilisé. Une trentaine de variétés est utilisée à laquelle il faut ajouter les plantes servant de point d'appel ou plantes de tête (8 au total). Le tout est complété par une production en serres (géraniums odorants) et des graminées diverses et variées. La part des massifs de vivaces est en constante augmentation et amélioration. Elle contribue à faire avancer la ville vers une démarche de fleurissement durable sans pour autant négliger le critère qualité. Parmi toutes les variétés utilisées, les œillets et roses d'Inde, les géraniums divers, les bégonias, les impatiens, les sauges, les pétunias, coréopsis, rudbeckias et autres viennent chaque année se mêler à d'autres fleurs plus rares et participer selon les compositions à la mise en valeur de nos massifs. Les plantes de tête, souvent du datura, solanum, plumbago, lantana, cassia, tabac tomentosus variegata et bien d'autres encore sont utilisées pour

attirer le regard, donner du volume et créer du mouvement. Elles font souvent la différence et peuvent servir de fil conducteur entre les différents massifs.

Une première fleur pour un engagement durable

Cette récompense couronne un travail de longue haleine: il est non seulement symbole de reconnaissance pour les agents et les Gonessiens mais aussi gage d'un engagement ferme sur la qualité future. Il s'agit en effet de faire mieux chaque année, déjà pour conserver la première fleur durement acquise, conquérir les trois autres et se hisser dans le cercle finalement assez restreint des villes 4 fleurs.

Cette récompense est aussi un aboutissement pour les agents qui deviennent de véritables créateurs au service de leur métier et au service des Gonessiens. Comme l'explique Yolande Garret, conseillère municipale déléguée à l'environnement urbain: "Notre ville est joliment fleurie et remarquable par sa propreté. En 2011 déjà nous avons obtenu le Prix d'excellence, correspondant à la première place du concours départemental, puis en 2012 le jury régional nous a accordé notre première fleur. Nos jardiniers sont motivés et bien décidés, par leur travail, à obtenir d'autres fleurs. Ensemble, nous avons bien l'intention d'y parvenir".



À Gonesse, quelques 93 000 fleurs sont nécessaires pour fleurir l'ensemble des quartiers de la ville.

La délégation gonessienne s'est vue remettre sa première fleur lors d'une cérémonie organisée par le Comité régional du tourisme Paris Ile-de-France le 9 avril 2013 au Parc Floral de Paris.



L'association les Poètes de Gonesse transmet sa passion

L'association des Poètes de Gonesse existe depuis 1984 et Suzanna Palasti en est la présidente depuis 1992. Elle se donne pour but de donner goût à l'écriture, à la création artistique et plus largement à la littérature sous toutes ses formes. Le Gonessien vous présente cette association qui sait partager sa passion avec tous les publics.

Les Poètes de Gonesse regroupent les poètes de tous âges et écrivant toutes formes de poèmes et de prose. Ses membres se réunissent plusieurs fois dans l'année. Lors de leurs réunions, il est question surtout de littérature et elles donnent lieu à la lecture des poèmes et écrits de ses membres.

Les Poètes de Gonesse font chaque année plusieurs expositions de leurs poèmes encadrés et décorés, proposent des récitals et éditent des recueils de leurs poèmes et de leurs œuvres qui sont déposés à la Bibliothèque Nationale de France, dans plusieurs bibliothèques et dans quelques librairies. Suzanna Palasti, la présidente actuelle, est très investie dans l'association et sa famille aussi: « On fait des recueils tous les ans. Anita, ma fille, tape notamment les poèmes et mon mari aide aussi pour les préparer avant qu'ils ne partent chez l'imprimeur. La Ville nous aide pour les éditer. »

Cette professeur de Français à la retraite, mais encore très active car elle enseigne le Français langue étrangère à des tout-petits et fait encore quelques remplacements dans les collèges, écrit de la poésie mais aussi des romans, des essais, des pièces de théâtres, des scénarii... Comme elle l'explique: « J'étais membre avant de devenir présidente de l'association et c'est M^{me} Leriche qui m'a demandé de reprendre le flambeau. J'aime beaucoup écrire et je continue

même si la charge administrative de l'association me prend beaucoup de temps. Déjà, enfant, j'écrivais. Quand il y a quelque chose, quand on voit des feuilles, le soleil, la pluie, on a envie d'écrire, les pensées s'envolent, il faut les attraper. Écrire, c'est un besoin en quelque sorte, et transmettre aussi: je suis vraiment contente quand je vois les enfants, et notamment une des toutes petites filles à laquelle j'enseigne qui veut faire des poèmes tout le temps. Cela donne envie de donner cette ouverture, d'ouvrir toutes ces personnes à la création. »

Une association très active

L'association participe aux activités de la ville de Gonesse et aussi à celles des autres villes qui les sollicitent. Elle a assuré des ateliers pour enfants à Gonesse et Deuil-la-Barre, des soirées poétiques avec exposition au Thillay et à Gonesse. L'association a exposé à la Bibliothèque de Deuil-la-Barre et expose depuis le 12 avril et pendant un mois au foyer Raymond Labry à Villiers-le-Bel. Un récital a eu lieu à La maison de la retraite à l'Hôpital de Gonesse le samedi 13 avril dernier (poésies, chants et danse). Un récital et une exposition auront lieu à la Maison Intergénérationnelle Daniel Dabit le 27 septembre prochain. D'ici là, les Poètes de Gonesse participeront en juin aux Jardins Éphémères.



CONTACT

E-mail : lespoetesdegonesse@gmail.com

Site : poetesdegonesse.wifeo.com/

Retrouvez Suzanna Palasti sur Radio Enghien tous les 3^e lundi du mois de 1h à midi.

« Poésie, récital, récits, prose, pièce de théâtre, les poètes de Gonesse est une association qui a toujours su faire passer son amour de la culture française, selon Malika Caumont, maire-adjointe en charge de la civilité, de la citoyenneté, de la vie associative et des centres socio-culturels. Elle fascine l'auditeur qu'il soit un enfant ou un adulte, elle le laisse perplexe, étonné, admiratif et fasciné par cette facilité de jouer avec le verbe en créant des combinaisons de mots, des analogies; cette musique du langage qui produit à chaque fois un nouveau sens. »

N'hésitez pas à contacter l'association qui attend l'arrivée de nouveaux membres créateurs d'ouvrages littéraires, aimant la poésie, la littérature et toutes formes d'art, désireux de les aider et de partager leur amour pour la poésie.

LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Quand les choses avancent

A l'heure où les Français et notamment les Gonesseis doivent affronter la crise économique et sociale qui agite notre pays, la responsabilité des élus locaux est de tout faire pour améliorer les conditions de vie, créer de l'emploi, préparer l'avenir. Dans ce contexte, chacun doit prendre de la hauteur et dire les choses telles qu'elles sont, sans agressivité ni attaques personnelles. Et si bien sûr les choses ne sont jamais parfaites, les Gonesseis peuvent constater qu'elles avancent :

Commissariat : Les travaux de réhabilitation ont démarré pour améliorer les conditions d'accueil du public et des fonctionnaires de Police.

Maison des adolescents : elle vient de rouvrir ses portes au Pôle jeunesse solidarité. Les jeunes de 12 à 25 ans pourront s'y rendre de manière gratuite et anonyme pour trouver des réponses à leurs mal-être ou à toutes difficultés de nature familiale, sociale, éducative, psychologique ou de santé.

Santé : les travaux du nouvel hôpital avancent bien et il ouvrira ses portes avant la fin 2014.

Renouvellement urbain : les opérations se poursuivent avec la fin des travaux des trois nouveaux immeubles de logement à Saint-Blin ainsi que rue de Paris sur l'îlot Point du jour. Sur l'îlot central, les travaux se poursuivent pour créer de nouveaux logements, des commerces et une nouvelle petite place. Le parking de Coulanges est bientôt achevé. A la Fauconnière, après les importants travaux d'amélioration des logements et des parties communes au square du Nord et au square des Sports, c'est square de la Garenne que se terminent les travaux. Notre ville fait peu neuve.

Développement économique et transport : les importants projets sur le Triangle de Gonesse sont confirmés. La gare de métro du Grand Paris sera réalisée, Europa City également. Pour ce projet, c'est un très grand nom de l'architecture internationale, Bjarke Ingels, qui a été retenu. Il s'agit d'un gage de qualité pour contribuer à faire du futur quartier du Triangle de Gonesse une œuvre architecturale exceptionnelle.

La réforme des rythmes scolaires au service de nos enfants

Gonesse est fier de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès septembre 2013 car les enfants en seront les premiers bénéficiaires. Le nombre d'heures de classe sera réduit. Ils pourront ainsi mieux apprendre à lire, à écrire et à compter. En contrepartie, sur le temps libéré, la Ville va proposer des activités de qualité aux enfants pour les éveiller, les ouvrir sur le monde, leur offrir l'accès à des activités culturelles et sportives. Notre ville est prête pour la réforme dès la prochaine rentrée grâce à la mobilisation de toute l'équipe municipale mais aussi parce qu'elle mobilise déjà des moyens importants dans le cadre de son Projet éducatif local : intervenants artistiques, éducateurs sportifs, ATSEM, intervenant extérieurs... seront redéployés pour proposer de nouvelles activités en dehors du temps de classe. La mise en œuvre de la réforme se fera progressivement et sans augmentation des taux des impôts locaux.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

NON à l'ANI et la fin du CDI

Dans les prochaines semaines, l'Assemblée Nationale va examiner l'accord National Interprofessionnel qui risque de porter un coup mortel au Contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Dans une ville où se trouvent des entreprises menacées par les plans de licenciement comme PSA, Citroën ou les NMPP, les salariés sont attentifs à l'application de nouvelles mesure préconisées par le MEDEF pour appliquer ses mesures de réduction d'emplois ou de fermeture d'entreprises.

L'ANI (Accord national interprofessionnel) présente de nouvelles dispositions particulièrement performantes pour le patronat qui veut réduire les emplois

Que prévoit-il ?

1 – En cas de refus de mutation, vous serez licencié pour motif personnel. En fait, vous serez responsable de votre licenciement par refus de mobilité, alors qu'aujourd'hui, si l'employeur persiste, il doit engager une procédure de licenciement.

2 – L'employeur peut vous obliger à signer son accord baissant le salaire ou une augmentation du temps de travail. Le salarié en désaccord sera licencié sans aucun droit (indemnités ou reclassement).

3 – Toute une série de mesures pourra permettre au patronat d'imposer un plan de licenciement moins protecteur que la loi si l'administration ne s'y oppose pas dans les 8 jours. Les salariés pouvant se voir imposés un plan de licenciement dans un délai de 3 mois (au lieu de 12 mois).

Le droit de recours de constitution d'un plan de licenciement sera réduit de 12 mois à 3 mois. Le recours du droit pour les salariés, la constitution de licenciement passe de 5 à 2 ans et le délai des heures supplémentaires passe de 5 à 3.

C'est en fait l'explosion du code de travail, un retour aux accords compétitivité emplois voulus par Sarkozy et le MEDEF. Les garanties des salariés à l'emploi sont remises en cause. Ces nouvelles mesures seront utilisées à plein rendement par le patronat qui veut supprimer des emplois, fermer des entreprises.

Notre groupe ne saurait, ni le cautionner, ni l'approuver. Il s'y oppose.

Profitant de la crise et des inquiétudes qu'elle suscite, on donne les mains libres au patronat qui vont licencier et fermer.

Nous appelons les salariés à refuser l'ANI qui signifie la fin du CDI, comme a refusé de le faire la CGT ou FO.

Nous sommes à leurs côtés en faveur de la sécurisation de l'emploi et des accords professionnels en faveur d'une véritable sécurisation de l'emploi.

NON à l'ANI et la fin du CDI !

GROUPES UPG/UMP

Cumul des mandats : renvoi à 2017

L'affaire Cahuzac est révélatrice du fossé creusé entre la société et les politiques. Nous pensons d'abord aux électeurs de gauche « floués » en juin : ils ont voté, pour des « carriéristes BOBO » à la recherche de rente politique. À Gonesse comme ailleurs, le Maire veut tout superviser tout contrôler tout décider. Ses « sbires » manquent parfois de force, de conviction et d'identité, pour s'opposer. Ils savent que ce Maire calculateur s'accroche à ses multiples fonctions qu'il ne peut remplir correctement. Mais il a raison, pour l'investissement il vaut mieux être soutenu par soi-même que par un tiers peu sûr, comme le conseiller général qui a l'ambition qui lui dévore le foie. . . Même si c'est un « ami » ! L'opportunité de cliver le mandat national et le mandat local, aurait permis d'écarter un certain nombre de conflit d'intérêt. Dommage : c'est renvoyé aux calendes grecques. . . là aussi les électeurs sont floués.

Voiries : politique de la rustine

La réfection récente et très limitée de la rue Emmanuel Rain ne doit pas faire oublier les 50 kilomètres de voiries à Gonesse qui sont dans un piètre état : les rue Claret, d'Orgemont, Pierre Brossolette, la rue de Paris, les rues de la zone industrielle (Gay Lussac...), une partie de la rue des Myosotis, de nombreuses rues des Marronniers, des Vignois, de la Madeleine Nord et Sud... Bref, ces rues sont devenues dangereuses pour les utilisateurs : les 2 roues, mais aussi les voitures qui cassent (comme au golf). On ne compte plus les nids de poule et les fissures béantes dans les chaussées déformées. L'éclairage public est soit défaillant, soit insuffisant ce qui renforce le sentiment d'insécurité et la tranquillité des habitants. L'enfouissement des réseaux est aussi à faire dans de nombreux quartiers... Les trottoirs sont le plus souvent inutilisables car mal entretenus ou carrément trop étroits : on peut citer la rue Furmanek, la rue d'Aulnay...

Contre-vérité

Nous confirmons nos informations sur le budget de la ville de Gonesse après les désinformations publiés dans le Gonessein. Le budget de la ville de Gonesse après 20 ans de gestion socialo-communiste du Député-Maire cumular qui prépare l'entrée de son fils dans la section socialiste pour mieux « verrouiller » et « contrôler » la ville et ses habitants ! Pour revenir au budget, il est parfaitement anormal d'avoir une pression fiscale en hausse (regardez votre feuille d'impôt) et des investissements et services en baisse ! (suppression des encombrants ; les services aux marronniers qui de disloquent ; le centre social de la Fauconnière en attente...)

Vos élus des groupes UMP & UPG

Denis Vigouroux, Éric Charlot, Geneviève Carrette et Serge Lebègue.
Twitter: <http://twitter.com/Gonesselnfo>
Tél.: 01 84 24 03 86
E-mail: elus-ump@gonesse.info

JOIE DE VIVRE À GONESSE

Triangle des « Bermudes » de Gonesse

L'enquête publique du barreau de raccordement des 2 RER prévue initialement au printemps 2014 serait repoussée en 2015. Le métro automatique prévu à l'origine, sera finalement un métro « léger » moins performant. Nous comprenons mieux la demande faite par les investisseurs d'un délai supplémentaire de réflexion. Ceci d'autant plus que le Réseau Ferré de France souhaiterait finaliser la ligne « Picardie/ Roissy », confirmant ainsi notre avis concernant le branchement au niveau de la gare de Goussainville ou de Louvres pour relier Roissy.

Insécurité

Le lundi 25 mars, lors de sa séance hebdomadaire en soirée, l'association « Passion Danse » a dû interrompre sa répétition. Quatre « jeunes » avaient pénétré de force dans le Centre Social de « S'-Blin ». Ils s'en sont pris aux danseurs, leur arrachant leurs colliers en or. Nous réitérons notre souhait de mettre en place des mesures ayant déjà fait leurs preuves, à savoir la vidéo-protection sur les points sensibles et stratégiques de la Commune ainsi que les bâtiments publics. Cet outil est un des moyens essentiels et nécessaires, afin que la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale puissent mener à bien leurs missions dans le cadre de leurs investigations. Depuis 2008, nous défendons cette position qui ne solutionnera pas, certes, tous nos problèmes, mais elle y contribuera grandement.

Rénovation incohérente

La rénovation du centre ancien pose déjà des problèmes. Deux immeubles en construction dénommés « Ilot central » ne correspondent pas au dépliant publicitaire. Ce projet présenté comme aéré et séduisant n'est pas au rendez-vous. Les 2 bâtiments ne sont pour ainsi dire espacés que de 4 mètres, donc avec un vis-à-vis important. La hauteur semble excessive par rapport aux autres immeubles de la « place du 8 mai ». Nous nous interrogeons sur la prise en compte du coefficient d'occupation des sols et du plan d'urbanisme.

Impôts locaux

Le cumulard se vante du maintien des taux, nos impôts augmenteront de 1,8 % prochainement. Nous subissons une forte baisse des dotations de l'État depuis 2012. Sans stratégie financière, l'Autocrate sera amené à un emprunt et à une augmentation de nos impôts.

Boîtes aux lettres

Nous sommes interpellés par les habitants qui nous alertent sur la multiplication des boîtes aux lettres des habitations. Il est interdit de créer un ou des logements supplémentaires sur une unité foncière. Il ne peut y avoir qu'une seule famille par propriété cédée. Nous avons interrogé lors de la commission économique, Gérard Grégoire, président de cette dernière, qui nous a répondu « vous faites de la délation ». Étonnante conception de la gestion d'une commune. Ces habitations sont en infraction avec le code de l'urbanisme.

Prolifération de squats

Phénomène en augmentation avec consommation d'alcool, drogue, nuisances, trafic et dégradations des parties communes. Que font donc les bailleurs et le Monarque pour la population en détresse ?

Le cumulard ne tient pas ses engagements

Enivré par le pouvoir, les privilèges républicains, ses indemnités en plus de sa retraite de l'éducation, l'autocrate attend que la loi finisse par le contraindre à céder enfin l'un de ses mandats. Il ne respecte pas la position du Parti auquel il dit appartenir. Aurons-nous des surprises lorsqu'il sera contraint de déclarer son patrimoine ?

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier,
Conseillers Municipaux

En mai, au cinéma Jacques Prévert



Semaine du 1^{er} au 7 mai

LA CAGE DOREE

De Ruben Alves • Avec Rita Blanco, Joaquim d'Almeida, Roland Giraud • France, Portugal • 2013 • 1h30 • Comédie
Ven. 3 à 18h30 et 20h30, en présence du réalisateur Ruben Alves, sam. 4 à 18h30, dim. 5 à 17h, lun. 6 à 14h30 et 18h30, mar. 7 à 20h30

QUARTET

De Dustin Hoffman • Avec Maggie Smith, Tom Courtenay, Billy Connolly • Angleterre • 2013 • 1h38 • VOSTF/VF • Comédie
Mer. 1^{er} à 17h (VF) et 20h30 (VO), ven. 3 à 14h30 (VF), sam. 4 à 16h30 (VF), lun. 6 à 16h30 (VF), mar. 7 à 18h30 (VO)

SPRING BREAKERS

De Harmony Korine • Avec James Franco, Vanessa Hudgens, Selena Gomez • États-Unis • 2013 • 1h32 • VOSTF • Drame • Interdit aux moins de 12 ans avec avertissement
Ven. 3 à 16h30, lun. 6 à 20h30

LES AVENTURES DE MIRIAM

De Priti Tender, Riho Unt, Andres Tenusaar • Estonie • 2013 • 48mn • À partir de 3 ans • Courts-métrages d'animation.
Sam. 4 à 14h30, mar. 7 à 14h30

JACK ET LE CHASSEUR DE GEANTS

De Bryan Singer • États-Unis • 2013 • 1h50 • VF • 2D/3D • À partir de 9 ans • Fantastique/Aventure
Mer. 1^{er} à 14h30 (3D), sam. 4 à 20h30 (3D), dim. 5 à 15h (2D), mar. 7 à 16h30 (2D)

Semaine du 8 mai au 14 mai

PROMISED LAND

De Gus Van Sant • Avec Matt Damon, Rosemarie DeWitt, Frances McDormand • États-Unis • 2013 • 1h46 • VOSTF • Drame
Mer. 8 à 20h30, ven. 10 à 16h30 Sam. 11 à 17h, dim. 12 à 17h, lun. 13 à 14h30

LES CROODS

De Kirk DeMico, Chris Sanders • États-Unis • 2013 • 1h32 • 3D • VF • À partir de 8 ans • Animation
Mer. 8 à 14h30 (3D), ven. 10 à 20h30 (3D), sam. 11 à 14h30 (3D), dim. 12 à 15h (2D), mar. 14 à 20h30 (2D)

LES PROFES

De Pierre-François Martin-Laval • Avec Christian Clavier, Isabelle Nanty, Pierre-François Martin-Laval • France • 2013 • 1h28 • Comédie
Mer. 8 à 17h, ven. 10 à 14h et 18h30, sam. 11 à 20h30, lun. 13 à 17h, mar. 14 à 17h

LES BÊTES DU SUD SAUVAGES

De Benh Zetlin • Avec Ouvenzhané Wallis, Dwight Henry, Levy Easterly • USA • 2012 • 1h32 • VOSTF • Drame
Lun. 13 à 20h30

Semaine du 15 mai au 21 mai

THE GRANDMASTER

De Wong Kar-Wai • Avec Tony Leung Chiu Wai, Zhang Ziyi, Chang Chen • Hong Kong, Chine, France • 2013 • 2h10 • VOSTF • Biopic
Mer. 15 à 20h30 (VF), ven. 17 à 14h (VF), sam. 18 à 14h30 (VF) et 17h (VO), dim. 19 à 17h (VF), lun. 20 à 20h30 (VO)

LA MAISON DE LA RADIO

De Nicolas Philibert • France • 2013 • 1h 43 • Documentaire
Ven. 17 à 20h30, lun. 20 à 16h30

LES GAMINS

De Anthony Marcano • Avec Alain Chabat, Max Boublil, Sandrine Kiberlain • France • 2013 • 1h35 • Comédie
Mer. 15 à 17h, ven. 17 à 16h30, sam. 18 à 20h30, lun. 20 à 18h30, mar. 21 à 17h

THE SESSIONS

De Ben Lewin • Avec John Hawkes, Helen Hunt, William H. Macy • États-Unis • Comédie
Ven. 17 à 18h30, lun. 20 à 14h30

MA PETITE CINÉMATHÈQUE !

Session #1 « Les créatures au cinéma »
Une programmation Ciné-filous pour découvrir des grands classiques du 7e art autour d'un thème choisi et d'ateliers de cinéma. Installez-vous confortablement dans les fauteuils rouges de votre salle préférée et laissez-vous séduire par une semaine cinéphile pour petits et grands.

PETITE FLEUR VERMEILLE

De Lev Atamanov • Russie • 1952 • 42 mn • À partir de 3 ans • Animation
Mer. 15 à 14h30, suivie de l'atelier ciné-filous #2 « Créatures et lanternes magiques », dim. 19 à 15h Atelier Ciné-filous #2
Créatures et Lanternes Magiques avec Braquage
À partir de 6 ans • 1h30 • inscriptions au 01 39 85 85 06 ou gbourland@mairie-gonesse.fr
L'atelier ciné-filous #2 vous propose de découvrir l'histoire et la pratique des lanternes magiques. Chaque enfant fabriquera sa plaque de lanterne magique à l'aide de différentes techniques pour ensuite la projetée à la manière des lanternistes. Un atelier magique en collaboration avec l'association de cinéma expérimental Braquage !

LA BELLE ET LA BÊTE

De Jean Cocteau • France, Luxembourg • 1946 • 1h36 • À partir de 6 ans • Fantastique
Mar. 21 à 20h Ciné-famille (2 € la place)

Semaine du 22 au 28 mai

L'ÉCUME DES JOURS

De Michel Gondry • Avec Romain Duris, Audrey Tautou, Gad Elmaleh • France • 2013 • 2h05 • Comédie

Mer. 22 à 20h30, ven. 24 à 14h, dim. 26 à 17h, lun. 27 à 14h et 20h30, mar. 28 à 17h

LA FLEUR DE L'ÂGE

De Nick Quinn • Avec Pierre Arditi, Julie Ferrier, Jean-Pierre Marielle • France • 2013 • 1h23 • Comédie
Mer. 22 à 17h, ven. 24 à 18h30 et 20h30, sam. 25 à 18h30, lun. 27 à 16h30 et 18h30

IRON MAN 3

De Shane Black • Avec Robert Downey Jr., Gwyneth Paltrow, Don Cheadle • États-Unis, Chine • 2013 • 1h49 • VF • Science-fiction
Ven. 24 à 16h30, sam. 25 à 16h30 et 20h30, mar. 28 à 20h30

TAD L'EXPLORATEUR

De Enrique Gato • Espagne • 2013 • 1h31 • 2D et 3D • À partir de 6 ans • Animation
Mer. 22 à 14h30, sam. 25 à 14h30 (3D), dim. 26 à 15h



MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site: www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• 11 février: Hollet Yliana • 27 février: Cani Aaron • 1^{er} mars: Atici Meryem • 1^{er} mars: Belhaj Khadija • 2 mars: Chetouani Zeyneb • 2 mars: Cunha Bradley • 2 mars: Missaoui Hamza • 2 mars: Ouhmad Sohel • 3 mars: Wone Oumar • 4 mars: Baudelot Tylan • 4 mars: Jean Eythan • 5 mars: Mahouari Manal • 6 mars: Vallois Louis • 9 mars: Hadou Dounia • 9 mars: Serrir Kais • 11 mars: Julmeus Maelys • 13 mars: Esshir Naim • 13 mars: Hamour Naïm • 14 mars: Belkacem Yassine • 15 mars: Boussuge Chloé • 16 mars: Peltier Inaïs • 17 mars: Collin Hillel • 17 mars: Sy Eyman • 17 mars: Tenouri Noura • 17 mars: Weimert Haggai • 19 mars: Sall Fenda • 23 mars: Al Youssif Samantha • 25 mars: Bouchehta Abderrahman • 28 mars: Anthony Muthu Noëlia



MARIAGES

• 30 mars: Dib Aziz et Benbrahim Nora • 16 mars: Ermagan Jean et Diril Verdi • 23 mars: Lenfant Sébastien et Martin Mélanie • 30 mars: Ly Tsia et Yang Pang



DÉCÈS

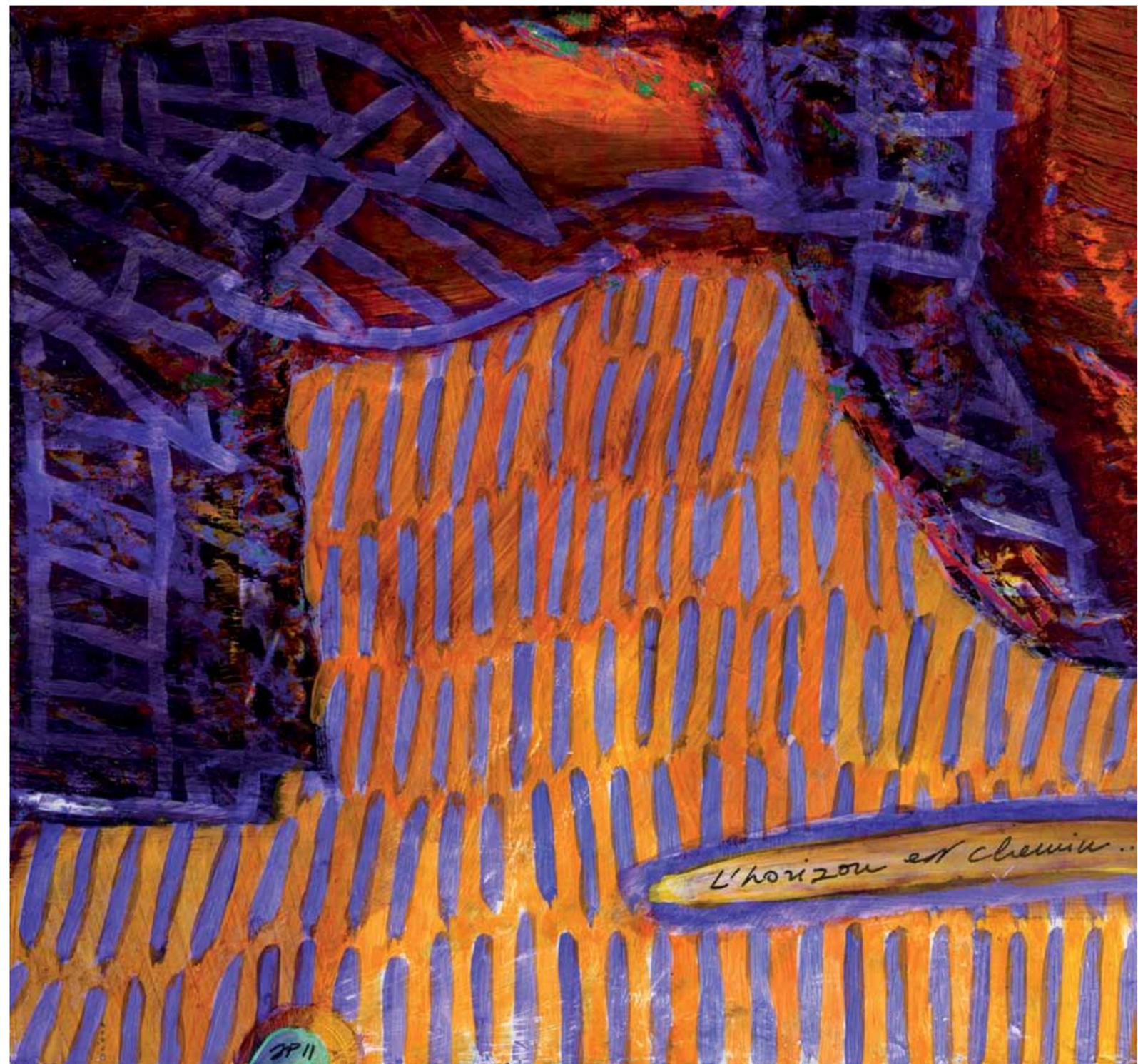
• 4 février: Gittinger née Langlais Jacqueline • 3 mars: Perrier née Michel Danièle • 6 mars: Gossent née Magdelenat Annie • 6 mars: Leturcq née Cotel Irène • 8 mars: Gouvriou Raymonde • 9 mars: Dahmani Ramdane • 10 mars: Lebo née Nguyen Van Phu Régine • 16 mars: Foissy Hervé • 16 mars: Zahi Omar • 18 mars: Chaouch Yahya • 18 mars: Sénéchal née Brugnooge Madeleine • 19 mars: Arab Kouider • 22 mars: Aye née Burlot Roland • 29 mars: Hamour née Haddadi Sorraya • 30 mars: Girard Jean

MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

	SEMAINE DU 29 AVRIL AU 3 MAI	SEMAINE DU 6 AU 10 MAI	SEMAINE DU 13 AU 17 MAI	SEMAINE DU 20 AU 24 MAI	SEMAINE DU 27 AU 31 MAI
LUNDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade de maïs/Betteraves en salade, vinaigrette au basilic Sauté de dinde sauce Cévenol/ Filet de Hoki sauce citron, Chou-fleur et Brocolis persillés Fromage blanc nature et sucre/ aux fruits Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de concombre/tomate vinaigrette au miel Axoa de bœuf/Steak de colin sauce crème, riz Fromage fondu/Cantafrais Mousse au chocolat/café 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de tomate/Pomelos et sucre, vinaigrette à l'échalotte Hachis parmentier/Lasagnes de saumon Yaourt nature et sucre/fruits Coupelle compote de pomme banane/pomme 	Féié	<ul style="list-style-type: none"> Melon/Pasteque Sauté de poulet sauce comté/ Quenelles de brochet sauce nantua. Petit pois a la lyonnaise Brie/Brebis crème Crème dessert vanille/chocolat
MARDI	<ul style="list-style-type: none"> Céleri à la rémoulade/Carottes râpées, vinaigrette échalotte Escalope de porc sauce diable/ Pavé du fromager, petits pois Fromage fondu Président/Croque lait, pain au son Tarte Normande fraîche/tarte aux poires fraîche 	<ul style="list-style-type: none"> Friand au fromage Friand a la viande Sauté de dinde aux poivrons/ Quenelle de brochet sauce Nantua, haricots beurre saveur du jardin Camembert/Brie Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Chou blanc/Radis et beurre, vinaigrette basilic Paupiette de veau aux oignons /Poisson crumble pain d'épice, tian de légumes Camembert/Carré de l'est, pain aux céréales Yaourt velouté fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Salade de concombre/Salade Iceberg aux croûtons, vinaigrette échalotte Saucisse de Toulouse/Colin meunière, lentilles à la paysanne Cœur de dame/Emmental Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Gaspacho Filet de marlin sauce aigre douce/Tomate farcie, riz Basmati Emmental/Port salut Fruit
MERCREDI	Féié	Féié	<ul style="list-style-type: none"> Céleri à la rémoulade/Carottes râpées, vinaigrette persil Jambon braisé/Steak de colin sauce bourride, frites au four Tomme des Pyrénées/Saint-Paulin Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Pomelos et sucre/Mélange provençal, vinaigrette au miel Moussaka/Filet de hoki sauce crème, riz pilaf Tomme noire/Bûchette mi-chèvre Smoothie 	<ul style="list-style-type: none"> Salade verte aux noix/ Concombre et vinaigrette ciboulette Gigot d'agneau rôti/Filet de colin meunière et citron, gratin de brocolis Edam/Mimolette Éclair chocolat/vanille
JEUDI	<ul style="list-style-type: none"> Thon mayonnaise/Saucisson à l'ail et cornichons Croque-monsieur/Crêpe au fromage, salade verte Emmental, Gouda Smoothie et cigarette russe 	Féié	<p>Animation Afrique du Sud</p> <ul style="list-style-type: none"> Iceberg à l'ananas Sauté de bœuf bobotie, œuf brouillés, riz Safrané Brebis crème La hutte de la tribu Zoulou 	<ul style="list-style-type: none"> Terrine océane/Rillettes de thon Sauté de dinde au gorgonzola/ Beignets de calamar, carottes Vichy Petit suisse aux fruits/nature et sucre Pâtisserie maison 	<ul style="list-style-type: none"> Sardines à l'huile/Maquereaux à la tomate Émincé de bœuf sauce forestière/Crêpes aux champignons, purée de pommes de terre Fournols/Coulommiers, pain de seigle Fruit
 VENDREDI	<ul style="list-style-type: none"> Salade de penne à la parisienne/ Blé à la provençale Rôti de bœuf au jus/Filet de colin scaue dugléré, gratin de courgettes et pommes de terre Cantafrais/Chantailou Liégeois vanille/chocolat 	Congés	<ul style="list-style-type: none"> Taboulé/Salade de penne au pesto Sauté de poulet au jus/Colin pané et citron, haricots verts à l'ail Emmental/Mimolette Fruit 	<ul style="list-style-type: none"> Carottes râpées/Radis et beurre, vinaigrette persillée Rôti de bœuf au jus/Brandade de morue, purée de courgettes Camembert, Carré de l'est Yaourt velouté fruit/nature et sucre 	<ul style="list-style-type: none"> Tarte à la tomate et fromage de chèvre/Feuilleté du Pêcheur Poisson gratiné au fromage/ Grillade de porc sauce provençale, haricots beurre Fromage blanc nature et sucre/ fruité Fruit

JEAN-PIERRE PLUNDR

Détours et continuité



23 MARS > 18 MAI

Salle d'exposition du Pôle Culturel de Coulanges
4, rue Saint-Nicolas – 95 500 Gonesse

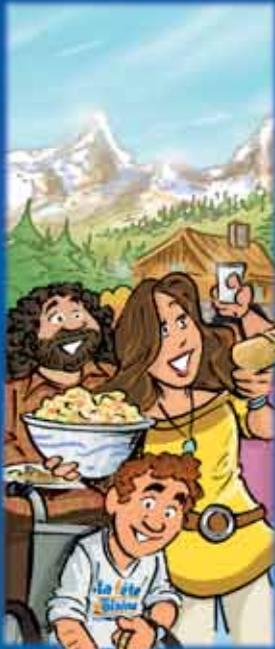
ENTRÉE LIBRE

Du mardi au samedi de 14h30 à 17h30
Le mercredi de 10h à 12h



www.ville-gonesse.fr





à
GONESSE

**Vendredi
31 mai 2013,
invitez vos voisins
à prendre
un verre !**



Vous voulez participer à la fête des voisins ?

Mettez une affiche dans votre hall, ou devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons !

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations pour vos voisins dans votre mairie ou votre organisme HLM, s'ils sont partenaires, ou en la téléchargeant sur notre site internet.

**N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins
pour organiser ensemble cette soirée !**

Chacun pourra apporter quelque chose (quiche, boissons, gâteau...).

**la fête
des
voisins**

www.immeublesenfete.com

